

Zeitschrift: IABSE structures = Constructions AIPC = IVBH Bauwerke
Band: 4 (1980)
Heft: C-13: Sports halls and stadia

Artikel: Salle omnisport de Nantes (France)
Autor: Saumon, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



15. Salle omnisport de Nantes (France)

Maitre de l'ouvrage : Ville de Nantes

Architectes : Georges Evano et Jean-Luc Pellerin

Bureau d'études techniques : C.E.R.A.

Ingénieur-conseil (Charpentes Métalliques) : Richard Dziewolski

Construction métallique : Joseph Paris SA – Nantes

Mise en service :

première tranche : 1975

deuxième tranche : 1980

La première tranche comprenait une grande salle, élément principal, pouvant abriter 5000 spectateurs assis, autour de laquelle doivent se greffer ultérieurement des annexes, salles ou équipements sportifs divers.

Description de la structure de la grande salle

La Salle omnisports forme en plan un hexagone de 43 m de côté couvert par une structure spatiale à deux nappes en grille tridirectionnelle.

Cette structure se décompose en poutres planes qui présentent les caractéristiques dimensionnelles suivantes :

- Portée entre points d'appui, 80 m.
- Ecartement modulaire des nœuds, 3,307 m.
- Distance entre nappes, 2,5 m.

Ces poutres, éléments de base de la structure, sont constituées de 2 membrures parallèles reliées par un treillis en V. La grille de chacune des nappes est composée de triangles équilatéraux de 3,307 m de côté (module).

Les nœuds sont des sphères de 380 mm de diamètre pour la nappe supérieure et de 280 mm de diamètre pour la nappe inférieure. Les liaisons entre les nœuds sont réalisées par des profils creux, cylindriques, dont les sections ont été optimisées, ce qui donne des diamètres variables et, pour le même diamètre, des épaisseurs variables.

Le point haut se trouve au niveau 24,9 m, le Centre de l'hexagone et le sommet Sud à 17,9 m, les sommets Est et Ouest à 14,9 m. Les triangles formant les versants de la toiture ont donc des pentes différentes. Mais, malgré ces différences de pente les plans des treillis des poutres de la structure restent verticaux.

La structure est portée par 36 poteaux tubulaires, articulés en tête et en pied, disposés parallèlement au pourtour de l'hexagone, ils sont de hauteur variable et inclinés vers l'intérieur de la salle. Leur projection horizontale ayant une valeur constante, ils ont donc des pentes variables.

La stabilité est assurée par des palées tubulaires en croix de Saint-André.

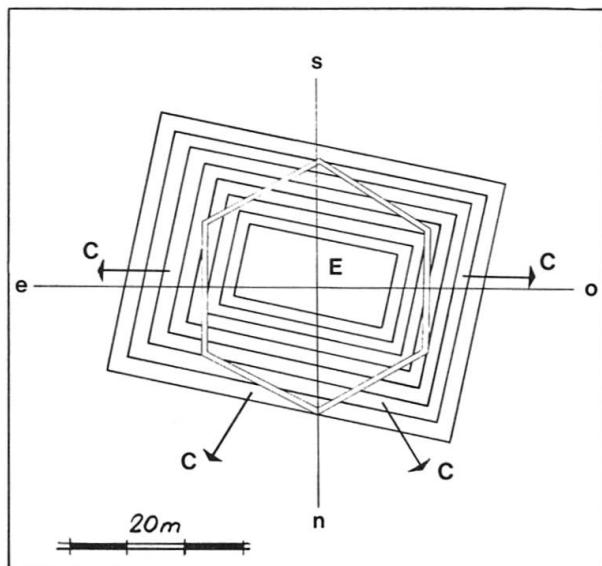


Fig. 1 Assurer une bonne vision des rencontres à un maximum de spectateurs, tel était le point de départ des architectes. La démarche suivie a consisté à chercher à placer le maximum de places le long des grands côtés, les places latérales étant en nombre réduit et assurant la continuité spatiale.

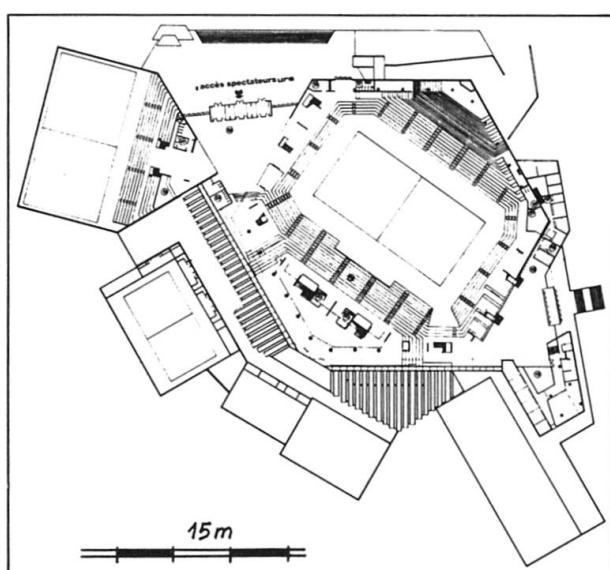


Fig. 2 L'enveloppe, qui permettait une telle solution finale, était proche du cercle. Elle devint hexagonale comme le montre le plan au niveau des circulations pour répondre à des exigences de structure et permettre un développement horizontal ultérieur.

Ossature des façades

Les quatre façades vitrées de la salle ont pour ossature des profils creux rectangulaires brisés, qui sont verticaux dans leur partie supérieure et inclinés dans leur partie inférieure. Ils reposent sur 3 appuis, en pied et à la brisure sur des ouvrages en béton, en tête sur la poutre de rive.

Les joints hauts des poteaux sont à des niveaux variables. L'axe de l'aire de jeux est décalé par rapport à l'axe de l'hexagone, ce qui entraîne un décalage des gradins et des circulations; les points d'appuis à la brisure ont donc également des niveaux variables. Par contre, les niveaux des points bas sont sensiblement constants dans chaque face.

Le vitrage forme une succession de facettes prises entre deux poteaux voisins. Toutes les vitres étant rectangulaires, elles sont délimitées par des lisses horizontales aux environs de la brisure. Les feuillures en L qui les reçoivent ont des longueurs et des positions variables, même sur les deux faces d'un poteau.

La cinquième façade de la salle comporte une ossature très classique qui reçoit un bardage provisoire en balithe.

La couverture, en bacs acier avec étanchéité multi-couche, est fixée sur des pannes en T soudées sur les sphères supérieures.



Montage

Par suite de la présence des gradins, il n'a pas été possible d'utiliser le procédé de montage habituel des structures tridimensionnelles: assemblage au sol et levage de l'ossature terminée.

La structure a été décomposée en éléments de poids limité mis en place sur des étais provisoires pour être assemblés en l'air.

Les assemblages au sol ont été exécutés au moyen de gabarits (précision 1 mm) pour constituer des ensembles importants étudiés pour éviter de trop grandes flèches différentielles et d'autres déformations. On a déterminé ainsi les plans des joints avec possibilité de réglage.

Le montage s'est effectué dans l'ordre suivant:

- Poutres de rive sur étais.
- Poteaux et palées.
- Poutres radiales (3 sur appuis provisoires, 3 librement).
- Remplissage par triangles entre ces poutres.
- Réglage.
- Montage des façades,
- Foyer.

Matériel et matériaux mis en œuvre

On a utilisé 21 km de profils creux, ronds, carrés ou rectangulaires. Tous les assemblages ont été réalisés par soudure continue, pour éviter la corrosion. Outre ces 21 km de soudure continue, on a mis en œuvre 1000 m de joints au Néoprène, pour rendre le bâtiment étanche à l'air et à l'eau.

Poids d'acier mis en œuvre: 375 t pour la salle et 20 t pour le foyer. La surface du bâtiment étant de 4900 m², et la surface vitrée 2500 m², il en résulte un poids de 76,5 kg/m² pour l'ensemble et de 35 kg/m² uniquement pour la couverture.

Le matériel d'assemblage et de montage représente 126 t, soit environ 30 kg/m² sans compter les étais PAL.

Ce matériel étant utilisé exclusivement pour la toiture de la grande salle, il a donc fallu utiliser 8,6 kg de matériel provisoire pour mettre en place 10 kg de charpente définitive.

(J. Saumon)

